

SYNTHESE DES DELEGATIONS DE POUVOIR passées depuis le dernier Conseil Municipal

MEDIATHEQUE – convention de partenariat avec le Conseil Général pour le fonctionnement d'une bibliothèque-relais.

Une convention est passée avec le Conseil Général du Nord pour le fonctionnement d'une bibliothèque-relais dans le but de favoriser et développer la lecture publique sur la Commune.

la convention prend effet immédiatement et sera renouvelable annuellement par tacite reconduction.

le 10 avril 2006

Location d'un terrain à usage de pâture à élevage bovin. Modification de la superficie

Suite à la décision n° 49 du 7.07.2004 autorisant Monsieur André ROELANDT, agriculteur, domicilié 13 route de Socx à ESQUELBECQ à exploiter une parcelle de terre en nature de prairie d'une superficie de 1 ha 50, et consécutivement aux aménagements intervenus sur la parcelle louée, ramenée de 1 ha 50 à 0ha73a19,

Il est décidé de donner en location annuelle et révocable la parcelle de terre en nature de prairie d'environ 73 ares à Mr André ROELANDT à compter du 1^{er} janvier 2005, pour un **loyer** est fixé à **111.85 € / an**, payable annuellement à terme échu.

fait à ESQUELBECQ, le 12.4.2006

Maison du Westhoek - contrat de maintenance « INFORMATIQUE » avec la société COM-AS

Suite à l'acquisition de matériel informatique et de logiciels spécifiques à la médiathèque et à la Maison du Westhoek, et aux différentes interventions effectuées sans succès, et compte tenu de la spécificité du matériel installé par COM-AS, un contrat de maintenance « INFORMATIQUE » passé avec la société COM-AS 45 bd de la République à 59100 ROUBAIX à raison d'un forfait de 10 heures / an, à effet du 18 mai 2006.

Le montant de la redevance est fixé pour 10 heures d'interventions à 860 € H.T, soit TTC 1028.56 €, révisable annuellement suivant le dernier indice connu.

Le 18 MAI 2006

REGIE PHOTOCOPIES – constitution d'une sous régie pour la Médiathèque/Maison du Westhoek

VU la nécessité de faire fonctionner cette régie en mairie et à l'espace Maison du Westhoek, il est créé une sous régie « Photocopies / Télécopies » qui sera installée à l'espace Maison du Westhoek / médiathèque. Cette sous régie fonctionnera dans les mêmes conditions que la régie initiale installée en mairie d'ESQUELBECQ. le montant maximum de l'encaisse de la sous régie est fixé à 458 €.

Le 23 mai 2006

Extension des tarifs en MAISON DU WESTHOEK : spectacles vivants

VU la mise en place de la commission CULTURE (délibération du 22.03.2006 aff. n° 297) et la volonté de cette commission de mettre en scène plus régulièrement à l'espace *La Maison du Westhoek* des spectacles vivants, les tarifs complémentaires suivants sont créés :

- 8 € pour le tarif plein
- 4 € pour le tarif réduit

Ces dispositions prennent effet au 1^{er} juin 2006.

Fait le 30 mai 2006

DELILBERATIONS DU CONSEIL

JURY CRIMINEL – tirage au sort 2006 pour 2007.

Comme chaque année, une circulaire préfectorale invite les municipalités à désigner par tirage au sort les personnes amenées à figurer sur la liste préparatoire de la liste annuelle du jury criminel pour l'année suivante.

Résultat du tirage au sort.

Nom patronymique Nom d'épouse Prénom	Date et lieu de naissance N° du département	Adresse complète	profession
VAESKEN Jean-Michel	12/08/1950 NOORDPEENE 59	24 vallée de l'Yser 59470 ESQUELBECQ	laborantin
MALLEVAEY Mickael	21/09/1982 SAINT POL SUR MER 59	144 bis rue de la Gare 59470 ESQUELBECQ	? (injoignable)
VANDENKOORNHUYSE DECLERCK Thérèse	16/04/1929 VIMONT 14	44 rue de la Gare 59470 ESQUELBECQ	retraîtée
HERREMAN Michel	15/03/1954 DUNKERQUE Petite Synthe 59	107 rue de Bergues 59470 ESQUELBECQ	Agent d'entretien
VANDEWALLE Aline	03/10/1978 DUNKERQUE 59	3 rue du Calvaire 59470 ESQUELBECQ	Agent comptable
GEERAERT Nicolas	07/06/1967 DUNKERQUE Malo 59	19 place Bergerot 59470 ESQUELBECQ	Conducteur de travaux

Modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Yser – définition de l'intérêt communautaire.

Lors des Conseils Municipaux des 20 décembre 2005 et 22 mars 2006 nous avons évoqué :

- la reprise totale de la compétence voirie par la CCY : **investissement et fonctionnement** à compter du 1^{er} janvier 2006 ;
- la reprise de la compétence Jeunesse « activités culturelles et de loisirs » pour les 12-17 ans ;

Je vous rappelle les compétences exercées par la CCY pour le compte des 11 communes membres :

1. compétences obligatoires
 - a. aménagement de l'espace (charte intercommunale de développement et d'aménagement) ;
 - b. développement économique (étude, financement et réalisation de zones d'activités à vocation économique et présentant un intérêt commun aux communes membres)
2. compétences optionnelles ;
 - a. environnement (restauration du paysage flamand, lutte contre les pollutions, élimination et valorisation des déchets, lutte contre les inondations) ;
 - b. logement (mise en œuvre et coordination des politiques en faveur du logement)
 - c. voirie (création, aménagement et entretien) ;
 - d. transport (recensement des besoins de transport public) ;
 - e. culture et loisirs (étude, financement, réalisation, gestion des actions et équipements répondant à des besoins collectifs précis sur le territoire) ;
 - f. tourisme (répondant à des besoins collectifs précis sur le territoire) ;
 - g. social (APII par exemple)

Aussi, compte tenu de ce qui précède je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur la définition de l'intérêt communautaire et adopter les statuts joints en annexe de la présente délibération.

PLU de ZEGERSCAPPEL – avis du Conseil Municipal

La commune de Zegerscappel a voulu, à travers son projet de révision du PLU, donner l'accent sur :

- les zones d'extension urbaine à vocation d'habitat, concentrées en grande partie dans les secteurs Nord et Est du village qui permettront la réalisation de nouveaux programmes de logements « à mixité sociale », l'intégration du lotissement des Anciennes Mottes dans le fonctionnement de la commune et la réalisation de nouveaux équipements (cantine, cimetière...) ;
- le site d'activité communal localisé en bordure de la RD 928 afin de constituer une frontière entre le l'espace urbain au Sud et l'espace agricole au Nord et créer ainsi une véritable entrée du village à l'Est.
- Aménager l'intersection entre la RD 17 et la RD52 dans le cadre du développement futur du pôle économique de la gare d'ESQUELBECQ (intérêt communautaire du SCOT).

ADOPTE

Acquisition d'un défibrillateur.

Après avoir entendu les explications données par Monsieur KAHN, médecin de sa profession, sur la manipulation du matériel et les lieux les plus propices à son installation, le conseil municipal décide d'acquérir 3 défibrillateurs dont 1 en 2006 et 2 en 2007.

Pour 2006 le matériel acquis sera installé devant le hall de la Maison de Retraite.

DECISION MODIFICATIVE après BUDGET UNIQUE 2006

ParTours : action culturelle transfrontalière en partenariat avec DIXMUIDE. Pour simplifier la procédure d'acomptes à verser aux artistes, c'est l'Office de Tourisme d'Esquelbecq qui prendra la gestion financière de cette activité sous contrôle de la Commune par la signature d'une convention tripartite entre la Commune, l'OT et chaque artiste. Une subvention de **5500 € sera versée à l'OT** pour la prise en charge de la dépense correspondante.

Travaux d'office au château en 2003 pour un montant de 333.73 €. La commune ayant été déboutée en appel, les travaux de sécurité réalisés par l'entreprise MASQUELLIER n'ont pas pu être remboursés par les propriétaires du château. Aussi je vous demande de supprimer la provision faite en 2003 et d'accepter la remise gracieuse.

Acquisition d'un pigeonnier pédagogique :

L'opportunité nous a été donnée d'acquérir un pigeonnier pédagogique auprès de Mme TOUCOURT Raymonde domiciliée 41 rue Paul Willai à NIVELLE (Nord) ; il s'agit d'un matériel d'occasion (non soumis à la TVA) que la commune se propose d'acquérir pour la somme de 3 300 €.

Mise en location des nouvelles tonnelles – fixation des tarifs

Compte tenu du coût de l'investissement de ces tonnelles et de la programmations des animations (marché, Nocturnes, fêtes...), et bien qu'il soit en majorité favorable à la location, le conseil municipal décide de reporter cette affaire à un prochain conseil.

Commercialisation des produits touristiques – convention avec l'Office de Tourisme des Monts de Flandre

L'OT des Monts de Flandre à BAILLEUL propose aux touristes différents produits comprenant visites et restauration dans plusieurs communes de Flandre, dont ESQUELBECQ : visite de l'église et du clocher avec un passage chez le potier, puis à la brasserie Thiriez et au lieu de mémoire de la Plaine au Bois. Chaque prestataire signataire de la convention reversera 10% du montant de la prestation à l'OT des Monts de Flandre.

Disparition du Contrat Temps Libre et Petite Enfance – Adhésion au Contrat Unique Enfance Jeunesse Intercommunal

la CCY propose de créer un Contrat Unique Enfance Jeunesse Intercommunal et sollicite l'adhésion des communes intéressées. La Commune d'ESQUELBECQ fonctionnait déjà sur le principe du C.T.L./ Petite Enfance en partenariat avec la CAF de DUNKERQUE. C'est donc la CCY qui prendra le relais, pour les jeunes situés dans la catégorie 12-17 ans.

ZAC – lancement d'un marché de Maîtrise d'œuvre

Vu la convention ATESAT signée avec la D.D.E. (conseil municipal du 22.3.2006 – aff.301), et considérant les premiers travaux engagés par la commission communale, le Conseil propose de confier au bureau d'ingénierie public de la D.D.E. la réalisation d'un cahier des charges destiné à une future consultation relative à l'assistance et maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'aménagements fonciers pour l'aménagement de la ZAC à vocation urbaine.

INITIATIVES DES ELUS - conseil du 20 juin 2006

questions	réponses
<p>Paul DESMIDT</p> <ol style="list-style-type: none"> présente l'affiche des animations qui se dérouleront la dernière semaine de juillet. Cette manifestation s'intitulera « une semaine au fil de l'Yser ». Une fontaine dansante animera une soirée de la semaine. sollicite les bonnes volontés pour la distribution dans les boîtes aux lettres de la commune distribution sur les extérieurs et lors des manifestations (pare-brise des voitures). <p>Mr le Maire signale que les travaux de l'appartement situé au dessus de la garderie de l'école sont pratiquement achevés. Aurélie DECANTER souhaite le louer. Il pourrait lui être demandé 400 € mensuel pour le loyer hors chauffage</p> <p>Patrick VALOIS : que se passe-t-il avec les mouvements de terrain dans l'église et sur la rue ? le seuil de pierre bleue de la pharmacie a sauté en l'espace d'une journée.</p>	<p>Mr le Maire et Didier ROUSSEL précisent que les commerçants sont très actifs dans ces animations et qu'à ce titre un dossier d'aide financière est constitué auprès du FISAC compte tenu de la programmation des marchés, des Nocturnes et des animations plus ponctuelles telle que la semaine au fil de l'Yser avec les fontaines dansantes.</p> <p>Claudine a travaillé avec 2 outils : en interne sur les affiches et flyers en parallèle avec 100%Bonsplans, et avec les médias : Voix du Nord, Journal des Flandres, RDL et le site internet, car il faut aller chercher ces touristes-là aussi.</p> <p>Il sera demandé à Claudine d'ouvrir un cahier et d'y faire noter qui prend les documents : nombre d'affiches, nbre de flyers et lieu de dépôt.</p> <p>Me le Maire donne la parole à Serge SMAGGHE, présent dans le public.</p> <p>Serge SMAGGHE : nous avons rendez-vous demain mercredi 21 juin à 14h30 sur place.</p>

La séance est levée à 21h